

Billets d'Afrique... ...et d'ailleurs

Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines

Dans ce numéro



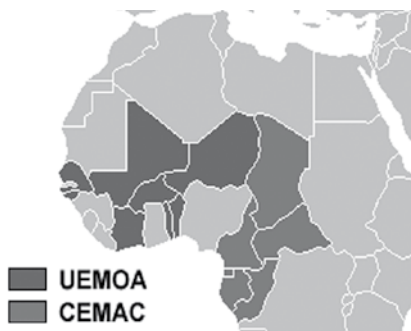
CÔTE D'IVOIRE

Pour une remise en question de la force Licorne

À quelques semaines d'une reconfiguration du dispositif onusien en Côte d'Ivoire, il est urgent de réexaminer le rôle de la force Licorne.

Page 4

A quand la fin du franc CFA ?



Cinquante ans après les indépendances, la politique monétaire de la zone franc reste encore du ressort de la France au profit de ses seuls intérêts. Un système monétaire qui constitue une entrave à la souveraineté des États africains alors que de plus en plus d'économistes du continent réclame sa disparition.

Page 9

Bolloré désenclave l'Afrique

A l'issue du procès en diffamation intenté par Bolloré à Benoît Collombat pour son reportage intitulé « Cameroun, l'Empire noir de Bolloré », diffusé par France Inter le 29 mars 2009, l'avocat de Bolloré, M^e Olivier Baratelli, se réjouissant de la condamnation, a cru bon de lâcher que le tribunal avait « donné une leçon de journalisme à certains journalistes »

(suite page 3)

Sommaire

→ P. 2 LES BRÈVES DE LA FRANÇAFRIQUE
Tchad : les bricolages de Balkany
– Tchad : Idriss voit des Mirages
– Tchad : un rapport accablant – Gabon : le changement dans la continuité – Les Experts à Djibouti – Total Gabon : profite de la hausse du baril – Djibouti : plus on est de fou...

→ P. 1 & 3 BOLLORÉ DÉSENCLAVE L'AFRIQUE

→ P. 4 CÔTE D'IVOIRE Pour une remise en question de la force Licorne
À quelques semaines d'une reconfiguration du dispositif onusien en Côte d'Ivoire, il est urgent de réexaminer son rôle.

→ P. 5 EN BREF Impunité – Sarkozy renforce son réseau françafricain
– Militaires au grand cœur – Le pays contre les Droits de l'homme – Justice d'exception – Négationnisme colonial
– Centrafrique : dérapage contrôlé ?

→ P. 6 Procès Bolloré contre France Inter
Dans le procès en diffamation qui opposait le groupe Bolloré à France Inter et Benoît Collombat, c'est une justice très crédule qui a condamné la radio publique pour un reportage sur les activités de Bolloré au Cameroun.

→ P. 9 A QUAND LA FIN DU FRANC CFA
Cinquante ans après les indépendances, la politique monétaire de la zone franc reste du ressort de la France au profit de ses seuls intérêts. Un système qui constitue une entrave à la souveraineté des États africains. De plus en plus d'économistes du continent réclame sa disparition.

→ P. 10 BURUNDI Les élections au rabais de l'UE

A l'occasion des dernières élections communales, la mission d'observation européenne se discrédite en reconnaissant « la bonne tenue du processus de vote » pourtant ubuesque. Un mauvais signe pour la présidentielle de juin.

→ P. 11 FRANCE AFRIQUE D'un sommet à l'autre

Instaurés en 1973 par Pompidou, les sommets France Afrique se suivent et se ressemblent pour y promouvoir de « nouveaux partenariats » ou « une meilleure gouvernance ». Le 25^e du nom à Nice n'a pas dérogé à la tradition.

→ P. 12 Trafigura enfin face à la justice

Tchad : les bricolages de Balkany

Belle trouvaille que celle des magistrats de la chambre régionale des comptes d'Île-de-France : la Scrim, société immobilière contrôlée par la mairie de Levallois-Perret, dont Patrick Balkany est maire a rénové l'ambassade du Tchad pour un montant de près de six millions d'euros ! Une rénovation hors de prix, à près de 5000 euros le mètre carré, « qui fait bondir cet ingénieur présent sur le site : c'est impossible, il y en a pour beaucoup moins que ça ! » (*Le Canard Enchaîné*, 5 mai 2010). Pourvu qu'il n'y ait pas de surfacturation !



Tchad : Idriss Déby voit des Mirages

Si la France a sué sang et eau pour convaincre (sans grand succès) ses partenaires européens de participer à l'opération Eufor-Tchad en 2008, c'était, paraît-il, « en vue de son désengagement militaire du Tchad ». C'est du moins ce que croyait savoir *La Lettre du continent* (16 octobre 2008), qui pronostiquait même qu'à l'occasion de l'opération Minurcat 2 qui lui succédait, l'opération française Epervier (au Tchad depuis 1986) « passerait ainsi sous mandat onusien et prendra fin avec la présence des Nations unies ». Déby a obtenu que la force onusienne, censée sécuriser les camps de déplacés et de réfugiés, quitte les lieux avant décembre, c'est-à-dire avant les prochaines élections présidentielles prévues pour début 2011. Côté français en revanche, on apprend que « l'état-major va muscler son corps expéditionnaire » et ceci « à la demande de l'Elysée » (*Le Canard Enchaîné*, 19 mai 2009). En plus (ou à la place ?) des Mirages F1 déjà présents sur place, quatre Mirages CRDI, ce qui se fait de mieux dans l'aviation française, vont rejoindre le ciel tchadien. Pour se prémunir des missiles sol-air que les rebellions de l'Est se seraient procurés ? Pour détecter plus

facilement les colonnes rebelles à l'aide d'un radar très performant ? De son côté, le président tchadien, Idriss Déby, se réjouit certainement de cette protection renforcée. Une manière toute française de se désengager militairement d'Afrique...

Tchad : un rapport accablant

L'ambassade des Etats-Unis à Ndjamena a publié, en mars dernier, un rapport détaillé sur les atteintes aux Droits de l'homme. Il est accablant pour le régime d'Idriss Déby et ses forces de sécurité, armée, police et gendarmerie : « Tueries extrajudiciaires, disparitions pour cause politique, tortures, bastonnades et enlèvements par les forces de sécurité ; l'impunité de celles-ci ; conditions d'emprisonnement désastreuses ; arrestations et détentions arbitraires ; détentions dans des lieux secrets ; ingérence de l'exécutif dans le judiciaire ; utilisation de force excessive et d'autres abus dans les conflits internes y compris les tueries et l'utilisation des enfants soldats ; restrictions de la liberté d'expression, de presse et de rassemblement ; corruption officiellement répandue ; entrave aux travaux des ONG ; répression des activités syndicales, travaux forcés et exploitation du travail des enfants (...) ».

Le rapport publié note également qu'il n'y a eu aucune évolution sur l'enquête sur les massacres des civils perpétrés lors de l'attaque des rebelles et la contre-attaque du gouvernement en février 2008 à N'Djamena, qu'on ignore encore le sort exact d'Ibni Oumar Mahamat Saleh, l'un des trois principaux leaders de l'opposition arrêté par la garde présidentielle à la faveur de ces mêmes combats et qu'il n'y a toujours eu aucune arrestation relative à ce cas.

Au cours de l'année 2009, le rapport souligne aussi que les disparitions de nature politique se sont poursuivies. Des pécadilles sans doute aux yeux de Nicolas Sarkozy qui a invité tout ce beau monde à parader sur les Champs-Élysées le 14 juillet prochain.



Gabon : le changement dans la continuité

Le Gabon d'Omar Bongo était déjà un Etat policier, celui de son successeur, son fils Ali, l'est de plus en plus. Alors que la majorité de la population croupit dans la misère, fatiguée de voir un clan s'accaparer le bien public, les problèmes d'insécurité augmentent d'année en année, notamment dans les grandes villes comme Libreville où les cas de viols, de vols et d'assassinats sont récurrents.

Des gueux qu'il faut circonscrire en renforçant fortement par exemple de 9 000 hommes les effectifs des policiers d'ici 2013. « Les inscriptions budgétaires de l'année 2010 prévoient pour la police, des moyens financiers conséquents pour un vaste programme de formation ». Le ministre de l'intérieur, Jean-François Ndongou, a annoncé en même temps la création de nouveaux commissariats avec des équipements. Qu'on achètera comme d'habitude en France ?



Les Experts à Djibouti

La coopération entre la France et Djibouti a toujours bien fonctionné. Qu'elle soit militaire, économique ou diplomatique. Même dans l'affaire de l'assassinat du juge Bernard Borrel où les deux Etats se sont entendus, depuis quinze ans, comme larrons en foire pour travestir la vérité et entraver l'enquête. D'un assassinat évident dans lequel serait impliqué l'actuel président, on a fait un suicide improbable, thèse officielle qui a longtemps prévalu au nom de la raison d'Etat. En 2010, l'affaire Borrel n'a toujours pas trouvé son épilogue judiciaire.

Pas de quoi empêcher le service français de coopération technique internationale de police d'assurer aujourd'hui la formation de la brigade criminelle à Djibouti avec l'envoi d'un expert de la police scientifique française.

Total Gabon profite de la hausse du baril

De son côté, la filiale gabonaise du pétrolier français, pompe en toute sécurité. Elle a publié un résultat net de 42 millions d'euros au titre du premier trimestre 2010, en hausse de 109% par rapport à la même période en 2009. Le chiffre d'affaires ressort à 338 millions d'euros, en hausse de 50% (*lefigaro.fr*, 11 mai). Combien pour les Gabonais ?



Djibouti : plus on est de fous...

La lutte contre la piraterie somalienne s'annonce comme une rente prometteuse pour le régime djiboutien.

C'est sur son sol qu'est entraînée une partie des forces somaliennes (dont la France et les Européens s'inquiètent surtout de savoir s'ils resteront fidèles au gouvernement officiel une fois finie leur formation).

D'autre part, Djibouti, qui accueille déjà la plus importante base militaire africaine de la France et une base militaire américaine, a accepté le principe de création d'une nouvelle base militaire, japonaise cette fois, et vient d'accorder aux navires de guerre russe le droit de mouiller dans son port. Si l'on ajoute à cela le business en expansion des sociétés militaires privées...

Retrouvez tous les articles de *Billets d'Afrique et d'ailleurs* depuis 1993 sur *survie.org* mais aussi sur Facebook et Twitter

Bolloré désenclave l'Afrique

(suite de la page 1)

Cette jactance était le coup de pied de l'âne s'appliquant à un journaliste courageux et talentueux dans une profession où la lâcheté et la médiocrité sont légion. Quant au « communiquant » du groupe Bolloré, Michel Calzaroni, il n'a pas craint de parler avec enflure d'une « campagne de presse » pour désigner ce reportage de cinquante minutes qui constitue une véritable exception sur un sujet jamais traité dans les médias français... et pour cause.

La justice a morigéné Benoît Collombat pour son manque de « sérieux » et de « prudence » pour avoir diffusé les témoignages qu'il a recueillis lors de son enquête sur le terrain de la bouche de divers Camerounais, mais elle semblait bien hors d'état de pouvoir se faire une idée sur la question à six mille kilomètres du théâtre des opérations. Les Camerounais, membres du clan au pouvoir, venus témoigner pour Bolloré étaient de franches caricatures (lire page 8). Tout cela ne semble donc pas empreint de beaucoup de sérieux et de prudence.

Mais comment donner une leçon de justice à une certaine justice ! Sur ce qui était en cause : les conditions des contrats d'exploitation du chemin de fer camerounais et du dragage du

port de Douala, on est resté dans l'opacité la plus totale, sinon le Cameroun ne serait pas le Cameroun. Il n'y a eu ni preuve bien sûr encore moins la moindre réfutation. On en est resté aux dires des uns et des autres. La sagesse était de renvoyer tout le monde à ses moyens d'expression pour en débattre, ceux de Bolloré étant infiniment plus écrasants que le filet de parole d'un journaliste indépendant. Mais apparemment ils n'ont pas la même crédibilité et c'est bien là où le bât blessait l'âne. Il ne suffit pas d'imprimer du papier ni de diffuser des images pour faire du journalisme. On peut seulement faire des campagnes de presse pour Biya.

Dans le rôle de l'innocente victime des méchants diffamateurs il faut reconnaître que Dominique Laffont, le directeur Afrique de Bolloré, a été impayable. A l'inverse du « loup devenu berger » de La Fontaine, qui révèle sa nature par sa voix sous son déguisement, c'est la personne extérieure de M. Laffont qui n'allait pas avec son discours. Comment croire ce personnage qui sue l'argent par tous les pores quand il affirme que l'Afrique a besoin de lui, que « *Bolloré est une entreprise citoyenne* », sans doute comme le Cameroun est une démocratie.

Mais la parole le trahit quand même quand il affirme que « *notre stratégie est de désenclaver l'Afrique* ».

C'est bien de cela qu'il s'agit en effet. Cela fait plus de quatre siècles que l'Europe a entrepris de désenclaver l'Afrique, qui en a perdu toute sa prospérité, ses hommes, puis ses richesses. Bolloré, l'homme des ports, désenclave à tour de bras tout ce qui est en Afrique, le bois, les minerais, les bénéfiques. Rien ne reste enclavé et c'est bien là le problème.

Odile Tobner



CÔTE D'IVOIRE

Pour une remise en question de la force Licorne

À quelques semaines d'une reconfiguration du dispositif onusien en Côte d'Ivoire, il est urgent de réexaminer le rôle de la force Licorne.

Le 5 mai, International Crisis Group (ICG) a publié un rapport sur la sécurisation du processus électoral ivoirien. L'analyse d'ICG est sans concession pour le camp présidentiel ivoirien. S'il s'agissait d'attirer l'attention de l'opinion sur l'enlisement du processus de paix, on pourrait s'en satisfaire. Mais la raison d'être du *think tank* bruxellois est plutôt d'influencer les prises de décisions institutionnelles. Lorsqu'on a à l'esprit, les dégâts causés par la diplomatie française jusqu'en 2006, on souhaiterait que les recommandations distribuées par ICG s'appuient sur une analyse plus rigoureuse. À cet égard les travaux du groupe d'experts de l'ONU sur la Côte d'Ivoire fournissent un contrepoint nécessaire. Tandis que les trois derniers rapports du groupe d'experts examinent en détails la dérive mafieuse des commandants de zone rebelles, ICG compte sur les ex-rebelles pour faciliter l'organisation des élections. L'exigence d'un désarmement préalable est même qualifiée de « *position maximaliste* », bien qu'elle soit inscrite dans les derniers accords en date (« Ouaga IV », signés le 22 décembre 2008).

Le même rapport n'a plus aucune retenue lorsqu'il affirme sans embage ni justification que « *la liste électorale dans son état actuel est défavorable au camp présidentiel* ». S'appuyant sur des entretiens, ICG relaie le sentiment de plus en plus d'Ivoiriens pour lesquels « *la seule sortie possible de l'impasse se fera par un coup de force* ». De tels pavés dans la marre soulèvent nécessairement des questions quant la déontologie des auteurs (anonymes !) du rapport.

Cette analyse rappelle l'intervention de Bernard Kouchner devant la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale, le 22 décembre dernier : « *Il n'y a que deux positions : les uns pensent qu'elles [les élections] n'auront jamais lieu ; les autres, qu'elles seront organisées quand le président Gbagbo sera sûr de les remporter.* »

Lorsque ICG demande des sanctions

contre les « *forces qui auront recours aux tirs à balles réelles contre les foules non armées* », on préférerait l'emploi du conditionnel, ou mieux du passé. Si l'on comprend, après la mort de militants de l'opposition à Gagnoa (*Billets d'Afrique* n°189) que cette recommandation s'adresse au ministère de l'Intérieur ivoirien, on regrette surtout, en souvenir de novembre 2004, que le général Autran commandant les 900 militaires français de la force Licorne, n'en soit pas lui aussi le destinataire. En fait, ICG n'adresse aucune recommandation à la force Licorne.

Quelle place pour Licorne ?

Mettons les pieds dans le plat : l'armée française est-elle crédible pour la sécurisation des élections dans un pays où il y a six ans nos soldats tiraient sur des manifestants, faisant une soixantaine de morts ? En cas de manifestations violentes durant les élections, une intervention de l'armée française, loin d'apaiser la situation, jeterait de l'huile sur le feu. Dès lors, quelle place et quel mandat pour Licorne ?

Le conseil de sécurité de l'ONU vient de prolonger jusqu'à fin juin le mandat de la mission ONUCI de ladite force. Quelques jours auparavant, le secrétaire général Ban Ki-moon a diffusé un rapport proposant une reconfiguration de la mission à l'approche des élections ivoiriennes. Le conseil de sécurité a préféré temporiser un mois avant de prendre une décision. Ban Ki-moon recommande le redéploiement des casques bleus dans les zones à risques et la concomitance de l'encasernement des rebelles et de l'établissement de la liste électorale. Un plan de sécurité pour les élections a été conjointement établi par l'Onuci, Licorne, l'armée ivoirienne, les ex-rebelles et le Centre de commandement intégré – structure de commandement des unités mixtes loyalistes/rebelles. Contrairement au rapport d'ICG, le secrétaire général prévoit, conformément aux accords, le désarmement avant les élections. Pour ce faire, il demande l'assistance technique et matérielle de la communauté internationale.

En termes d'effectif des casques bleus, Ban Ki-moon propose de maintenir l'effectif actuel jusqu'à la fin de l'année et de concentrer la présence des casques bleus dans les zones présentant des risques élevés,

dont le fief rebelle Bouaké. L'idée d'un renforcement de l'Onuci par un contingent burkinabé a été abandonnée, mais Ban Ki-Moon demande toujours un renforcement de 500 casques bleus durant une période de six mois englobant les élections.

À l'heure d'une reconfiguration de la force onusienne en Côte d'Ivoire, il est urgent de remettre en question le rôle de la force Licorne, qui rappelons-le est sous commandement français bien qu'elle bénéficie de l'estampille de l'ONU.

Rumeurs de reprise du conflit

Quel crédit accorder à la rumeur d'une éventuelle reprise du conflit, dont la *Lettre du Continent* s'est fait l'écho sous le titre racoleur « *Opération Bouaké dignité, acte II* » ? On se souvient que la tentative de reprise du nord ivoirien par l'armée ivoirienne en 2004 avait été baptisée « *opération dignité* ». Les préparatifs en cours auraient pour but de faire pression sur la communauté internationale, en l'occurrence d'abord la France, pour que l'Onuci et Licorne aident au désarmement des rebelles.

Différend franco-ivoirien

Le 30 mai, veille du sommet France-Afrique de Nice, Gbagbo a été interviewé durant quarante minutes sur RFI par Madeleine Mukamabano et Norbert Navarro, l'envoyé de la « *radio mondiale* » à Abidjan. Pendant que son ami français Guy Labertit se plaint d'être *persona non grata* sur RFI, le président ivoirien a bénéficié d'une tribune inhabituelle. Sans langue de bois, Gbagbo a dénoncé « *l'implication de l'État français à travers les personnes de Jacques Chirac et Dominique de Villepin dans la tentative de renversement* » dont il a été l'objet en septembre 2002. Silencieux sur les motivations affichées par les rebelles, il situe l'origine de cette crise au renversement du président Bédié en décembre 1999 et y voit une continuelle tentative de « *changement de régime par la force* ». Visant ses adversaires politiques et, on le devine, surtout l'ancien Premier ministre Alassane Ouattara, il demande que chacun explique s'il était « *du côté du peuple ou du côté de ceux qui nous ont agressés* ».

Au sujet de son absence au sommet France-Afrique et aux commémorations du cinquantenaire des indépendances

africaines dans l'Hexagone, Gbagbo affirme son refus de mettre les pieds en France « tant qu'on n'a pas discuté du différend qui oppose et qui continue d'opposer l'État français et l'État de Côte d'Ivoire. » Rappelons que, toujours en délicatesse avec l'histoire africaine, Sarkozy a de son côté systématiquement refusé les invitations de ses homologues africains pour ce même cinquantenaire.

Rappelons que l'un des aspects du différend franco-ivoirien a fait l'objet d'une proposition de règlement à l'amiable adressé en janvier à Paris (*Billets d'Afrique* n°189). Abidjan proposait de constituer une commission mixte chargée d'évaluer les réparations dues aux victimes de la force Licorne en novembre 2004. Cette proposition est semble-t-il restée lettre morte.

Rafik Houra

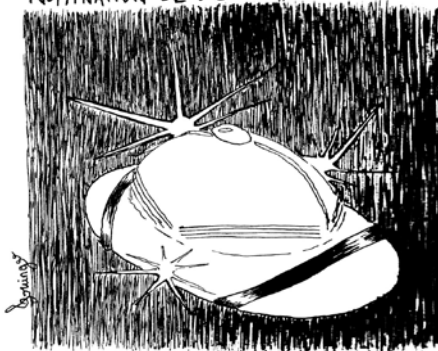
Impunité

Après cinq années de procédures, le procureur du Tribunal aux armées de Paris a requis, le 17 mai, le renvoi devant la cour d'assises des militaires impliqués dans l'affaire Mahé, du nom de ce civil ivoirien pris, à tort, pour un coupeur de route et assassiné en 2005 par des militaires de l'opération Licorne. Mais il a requis un non lieu en faveur du général Poncet, pourtant accusé par son subordonné, le colonel Eric Burgaud d'avoir ordonné implicitement le meurtre : « Roulez doucement, vous me comprenez », lui aurait-il déclaré. On verra si la juge d'instruction, Florence Michon, suit ces réquisitions. A l'époque où l'affaire avait éclaté, c'est la responsabilité de donner d'ordre de Poncet qui avait été mise en avant, puisque le ministère de la Défense avait provisoirement suspendu le général quatre étoiles pour préserver « l'image de nos armées ». On pouvait toutefois déjà nourrir quelques doutes sur la réalité de cette sanction : Poncet avait été recasé à la Direction du renseignement militaire (DRM) avant d'être mis en retraite et de se reconvertir dans le privé. Cette suspension avait par ailleurs suscité un tollé dans l'armée et plusieurs journalistes français et ivoiriens s'étaient interrogés sur la réalité du motif qui avait conduit le ministère à cette décision. Le général Poncet commandait en effet l'opération Licorne en novembre 2004, au moment où l'armée française s'est illustrée par des massacres délibérés de civils ivoiriens désarmés, et il pouvait donc tout aussi bien s'agir de faire sauter un fusible pour une faute considérée comme mineure de manière à ce que les crimes les plus graves restent, comme à l'accoutumée, impunis.

Sarkozy renforce son réseau françafricain

Les boniments répétés sur « le lien renoué » entre la France et l'Afrique ont trouvé un écho tout particulier après la récente nomination de Dov Zérah à la tête de l'Agence française de développement (AFD). C'est surtout

NOMINATION DE DOV ZÉRAH À L'APD



LE LIEN FRANÇAFRICAÏN RENOUÉ !

la Françafrrique que l'on renforce avec la nomination du protégé de Robert Bourgi, héritier de Foccart et conseiller officieux de Sarkozy. Dov Zérah a en effet le bon CV : ancien chef du bureau zone franc Afrique subsaharienne et océan Indien, directeur de cabinet de Michel Roussin à la Coopération. Vieux compagnon de route, de Nicolas Sarkozy à Neuilly-sur-Seine, il « avait postulé pour rejoindre la cellule africaine de l'Elysée si Jacques Foccart y avait été réinstallé en 1995 » (*La lettre du continent*, 16 septembre 1999). Avec Zérah à sa tête, l'AFD est plus que jamais un instrument de financement de l'influence française en Afrique.

Militaires au grand cœur

« Les journalistes n'ont pas le monopole du cœur », avait grimacé le général Quesnot, essuyant une larme factice, en guise de défense de l'armée française lors de son audition devant la Mission d'information parlementaire de 1998 sur l'implication de la France dans le génocide des Tutsi du Rwanda. « C'était un geste d'humanité », affirme à son tour le général Lafourcade pour expliquer pourquoi les militaires français n'ont témoigné qu'en défense des génocidaires jugés à Arusha, au premier rang desquels Bagosora (*Le Parisien*, 11 mai) On comprend mieux le sens du mot « humanitaire » utilisé pour définir en juin 1994 l'opération Turquoise...

Le pays contre les Droits de l'homme

Le mandat de la force des Nations unies au Sahara occidental (Minurso) vient d'être reconduit d'un an. A la suite de différents rapports sur les exactions commises par les forces de sécurité marocaines, certains pays du conseil de sécurité ont relayé l'appel de différentes organisations de défense des droits de l'homme et des représentants du Polisario qui demandaient l'instauration d'un mécanisme permettant à la Minurso d'enquêter sur les violations des droits de l'homme. C'est le représentant du pays dit « des Droits de l'homme » qui s'y est opposé, pour ne pas froisser les autorités marocaines...

Négationnisme colonial

« Il suffit d'ajouter « militaire » à un mot pour lui faire perdre sa signification. Ainsi la justice militaire n'est pas la justice, la musique militaire n'est pas la musique », selon un mot de Clémenceau.

La règle se vérifie pour l'Histoire. Dans sa cabale contre le film *Hors-la-loi*, le député UMLionel Lucas, encouragé discrètement par l'Elysée, comme l'a révélé le site Médiapart (7 mai), s'appuie sur une note du Service historique de la Défense (SHD) qui affirme : « Le réalisateur, veut faire croire au spectateur que le 8 mai 1945 à Sétif des musulmans ont été massacrés aveuglément par des Européens ; or, ce jour-là, c'est le contraire qui s'est produit » et poursuit en minimisant les massacres de « musulmans » commis les jours suivants. Une bonne occasion de (re)lire *Massacres coloniaux, la IV^e République et la mise au pas des colonies françaises*, du regretté Yves Bénot.

Centrafrique : Dérapage contrôlé ?

Le général-président Bozizé vient finalement d'accepter de reporter la tenue des élections présidentielles moyennant un arrangement juridique qui légitime son maintien au pouvoir une fois la date officielle de son mandat dépassée. Les craintes de l'opposition, qui réclamait la constitution d'un gouvernement de transition pour conduire aux élections, et celles de la société civile ne sont pas pour autant apaisées. Encore faut-il en effet que ce délai supplémentaire soit mis à profit par le pouvoir pour mettre en place une liste électorale et des garanties démocratiques fiables. Rien n'est moins sûr...

PROCÈS BOLLORÉ CONTRE FRANCE INTER

« S'il y avait Françafrique, elle s'exerce Dominique Lafont, directeur général de

Dans le procès en diffamation qui opposait le groupe Bolloré à France Inter et Benoît Collombat, c'est une justice très crédule qui a condamné la radio publique pour un reportage sur les activités de Bolloré au Cameroun. Perles d'audience où les témoins du groupe sont venus faire la récitation.

La tactique de l'avocat du groupe Bolloré a consisté à discréditer systématiquement les sources de Benoît Colombat et à voir dans une prétendue intention de nuire à Vincent Bolloré une stratégie de déstabilisation de Nicolas Sarkozy. Pas moins. Pour Sali Hamadou, député qui, en tant que président du Conseil d'administration

de la compagnie ferroviaire camerounaise, Camrail, propriété de Bolloré, admet être « au service » du groupe, « l'état du Cameroun est un état de droit. »

Et il précise : « En tant que député de la Nation, je ne peux pas laisser une structure, le groupe Bolloré ou n'importe quelle structure, venir ponctionner les finances de l'Etat camerounais. (...) Ils pensent que l'état du Cameroun ne contrôle pas, ce qui est totalement faux ». Nous voilà rassurés !

Le même précise que les employés, qui gagnaient avant l'équivalent de 500 euros par mois, touchent aujourd'hui le double (656 000 francs CFA mensuels !), grâce à la privatisation.

Fichtre, il ferait donc bon vivre à Camrail et les détracteurs sont mus par de mauvaises intentions, comme Hilaire Kamga, témoin de France Inter, « qui vit plus souvent en France qu'au Cameroun » et « qui n'a jamais pris le train, j'ai vérifié ! ». Car Hamadou est formel à propos des accusations relayées par France Inter :

« Si c'était vrai, je serais le premier à dénoncer l'entreprise Bolloré ». Bolloré semble, d'après lui, une entreprise d'utilité publique, puisque comme « on n'a pas de route pour desservir notre région », la voie ferrée « est le seul moyen de transport vers le Nord ». Certes il y a des déraillements, mais seulement deux fois avec mort d'homme : « Nous sommes des Camerounais, nous ne pouvons pas accepter qu'on cache nos morts ». On cherche pourtant toujours un décompte officiel crédible des tueries de février 2008 ! Quant aux autres déraillements qui n'entraînent « que » l'interruption du trafic, il les évacue : « Un déraillement qui est naturel et normal »...

Quant aux articles critiques parus dans *Le Messenger*, *Germinal* et *Mutations*, il justifie pour chacun d'eux les raisons de ne pas y prêter attention, au point que l'avocat de France Inter s'étonne : « C'est donc un troisième journal qu'on ne peut pas croire ! » Eh oui, car Hamadou a sa propre vision du métier de journaliste : « Quand un journaliste mène une investigation, il ne choisit pas les personnes qu'il doit rencontrer. » Ah, on les lui désigne ?...

Baillonné(s) ?

Dans l'affaire opposant le groupe Bolloré à France Inter et au journaliste Benoit Collombat (*Billets d'Afrique*, janvier et avril 2010), la 17^e chambre correctionnelle de Paris a donc finalement considéré que le *golden boy* de la Françafrique et sa firme avaient été diffamés, dans trois passages du reportage « *Cameroun : l'Empire noir de Vincent Bolloré* » diffusé en mars 2009. Le journaliste, son producteur et la chaîne ont ainsi été condamnés à 1000 euros d'amende, à verser au groupe 1 euro symbolique de dommages et intérêts et 10 000 euros au titre des frais de justice et à diffuser sur les ondes dans un délai de un mois un communiqué faisant état de cette condamnation. Diable, tout ça pour avoir fait état des liens étroit entre Bolloré et les autorités camerounaises ? Non, car ce passage, pourtant poursuivi, n'a pas été condamné : voilà au moins quelque chose que la justice française confirme ! Tout comme « *la sécurité minimale* » et les « *conditions de vie indignes* » des coupeurs de palmes de la Socapalm, un autre passage poursuivi en vain.

Il n'empêche que cette condamnation est un grave revers pour la liberté d'expression et le journalisme d'investigation. Si on peut mettre au crédit des juges certaines faiblesses dans la défense de Benoit Collombat, comment comprendre qu'ils aient pu croire les déclarations angéliques des témoins de Bolloré, venus pour la plupart expliquer qu'ils travaillent dans une entreprise idyllique ? Il est donc pour le moins très étonnant que France Inter ne semble pas vouloir faire appel de cette décision. Dans un tel cas, cela s'apparente à un lâchage pur et simple des journalistes de la chaîne. Et c'est d'autant plus grave pour le précédent judiciaire que cela constitue : on ne critique pas impunément le groupe Bolloré.

Alice Primo

Etude fantôme

Claude Kontcho, directeur central technique de Camrail à Douala, précise que le développement de la voie ferrée relève de l'Etat et que celui-ci le fait de façon tout à fait correcte. Camerounais, Camerounaises, voici enfin quelque chose que l'Etat ferait de façon correcte ! Mais pour le prouver, c'est plus délicat : Kontcho se contente de parler d'une étude en cours pour un plan d'aménagement ferroviaire... En cours depuis quand ? Dont les conclusions sont prévues pour quand ? Et leur mise en œuvre ? Mystère...

Le docteur Eboungué, médecin à Douala pour Camrail, endosse parfaitement sa blouse d'humaniste : il étale des chiffres de bilan à la gloire de Camrail comme 147 millions de francs CFA de remboursement (80%) de frais médicaux pour les agents, 3 400 enfants vaccinés... C'est toujours utile, pour émouvoir le tribunal. Qui n'a pas les moyens de vérifier que ces chiffres correspondent à une réalité concrète. Pas plus qu'il n'a pensé à les comparer à ce que

rait forcément par mon biais », Bolloré Africa Logistic

pourrait financer un système de soins correct si les multinationales comme Bolloré contribuaient correctement au financement d'un système social digne de son nom.

Un humoriste à la barre

Quant à Charles Fondjo, secrétaire général (SG) de l'entreprise Socapalm, dont Bolloré est actionnaire, il multiplie les traits d'humour sans sourciller : « *Je suis un produit de cette plantation, je ne donne pas l'idée d'être si misérable* ». Alors de quoi se plaindraient les ouvriers journaliers de la plantation ? Ils n'ont qu'à devenir SG, voilà tout !

La réglementation ? « *Nous la respectons, pour ne pas dire que nous faisons mieux* ». Oui mieux vaut sans doute ne pas se risquer à le dire... Les ouvriers portent-ils un casque ? « *Difficile de porter un casque, il y a la convivialité* ». C'est vrai que le travail dans cette plantation est connu pour son ambiance festive et conviviale...

L'accusation d'avoir entraîné le déplacement forcé de populations ? Infondée, car « *le simple fait de dire qu'on aurait chassé les Pygmées est une hérésie sociale et historique* » puisqu'il explique que les Pygmées sont par définition un peuple non sédentaire, qui se déplace beaucoup pour chasser !

Et les témoignages concordants sur les mauvaises conditions dans les baraquements des ouvriers ? Il explique qu'il y a « *parfois des travaux* », d'où les problèmes de douches...

Bolloré, entreprise philanthropique

Avec Claude Siewé-Monthé, sulfureux président de Socapalm, le tribunal découvre un monde angélique où, suite à la privatisation, l'entreprise aurait décidé de réduire les réserves foncières de 75 000 à 54 000 hectares de manière volontaire pour ne pas avoir à expulser les « *villages spontanés* » et aurait mis des terrains à disposition des communautés. On croit lire un de ces messages-canulars qui circulent sur internet en prétendant que Bill Gates a décidé de partager sa fortune sauf que ces déclarations sont prononcées sous serment.

Et si les gens vivent entassés dans



Vincent Bolloré -Attribuer quoi que ce soit au milliardaire français n'aurait « pas de sens » car « *Bolloré ne contrôle absolument pas la gestion de la Socapalm* »... même s'il détient directement et indirectement près de 40% du capital.

les baraquements, c'est la rançon de l'humanisme de la Socapalm : au Cameroun, une habitation classique comme celle prétendument mise à disposition des ouvriers attirerait naturellement des parents de ces derniers ; mais comme à la Socapalm on a un grand cœur, on ne renvoie pas ces gens, « *on s'adapte à la réalité du terrain* ». Bizarre, des témoins de France Inter avaient dit, eux, que c'était parce que les sous-traitants de Socapalm devaient systématiquement plusieurs semaines de salaires aux ouvriers que ceux-ci ne pouvaient pas quitter la plantation, espérant leur dû. Ils devaient être mal renseignés...

Petits et gros mensonges

De toutes façons, attribuer quoi que ce soit au milliardaire français n'a pas de sens car « *Bolloré ne contrôle absolument pas la gestion de la Socapalm* ». Refrain connu et surprenant pour quelqu'un qui détient directement et indirectement près de 40%

du capital, au point que Siewé-monthé s'est tout de même dit « *particulièrement sensible au fait d'avoir un actionnaire comme Bolloré* » car il privilégie le « *partenariat dans la durée* ». Sûr qu'on ne change pas une équipe qui gagne...

A propos d'un article du quotidien camerounais *Le Messager* le mettant implicitement en cause dans une sordide histoire de défenestration au Hilton, Siewé-Monthé se dit « *profondément choqué du manque de respect pour l'institution judiciaire camerounaise* ». Laquelle ? Celle qui multiplie les parodies de procès à l'encontre de quiconque critique le pouvoir, laissant croupir en prison artistes et journalistes jusqu'à ce que certains y décèdent ? Mais surtout, ces gens écrivent n'importe quoi à cause de « *la protection que France Inter leur accorde* », se permettant des « *campagnes de presse totalement odieuses sans que tous ces donneurs de leçon ne réagissent* ».

◀◀◀ Les donneurs de leçon visés étant Benoit Collombat et France Inter... Car, c'est évident, « *tous ces journalistes au Cameroun considèrent que France Inter est leur assurance-vie* » ; tient donc ! Cela impliquerait-il qu'un journaliste au Cameroun a des raisons de craindre pour sa vie ? Pour Siewé-Monthé, quand France Inter veut faire « *un sujet critique* », ses supposés protégés n'hésitent donc pas à grossir le trait pour satisfaire leur supposé protecteur. Et s'il ne les a jamais attaqués en justice, c'est qu'il est magnanime : « *Je considère que tous ces jeunes sont en phase d'apprentissage* », qui se permettent ça car « *France Inter leur fournit un gilet de protection à l'épreuve des balles* ».

Les reportages sur le Cameroun se comptent pourtant sur les doigts de la main sur France Inter, mais l'homme d'affaires a reconnu de pas écouter cette radio...

Pour Oumarou Mouansie, président du syndicat des dockers à Douala, la multinationale française est tout simplement « *l'un des meilleurs groupes des ports du Cameroun* ». En sortant un attirail complet de protection de son sac, il précise : « *C'est grâce à Bolloré que nous avons eu des équipements de protection individuelle renouvelables chaque année* ». Comme le dit-attirail est encore emballé dans son plastique, l'avocat d'Inter ne peut pas s'empêcher de s'étonner : « *Ca fait très neuf, non ?* » On aura plus tard l'explication, grâce à la lettre de M. Oyono attestant que les dockers ont reçu pour la première fois de leur histoire de tels équipements... le 26 mai 2009, donc deux mois après la diffusion du reportage de Benoit Collombat !

Bolloré, l'entreprise du développement durable

Avec Philippe Labonne, directeur général adjoint de Bolloré Africa Logistic, on a droit au couplet classique sur la contribution des grandes entreprises françaises au bien-être des Camerounais : « *Le terminal portuaire de Douala participe au développement du Cameroun en favorisant l'attractivité* ». Mais depuis le temps que des entreprises étrangères, notamment françaises, sont supposées participer au développement du Cameroun, comment diable font les Camerounais pour avoir une situation aussi mauvaise ? Ils doivent le faire exprès... Ça n'effleure pas l'esprit de Labonne, qui renchérit : « *En participant à l'amélioration d'un secteur fondamental pour le développement du Cameroun, on participe au développement. (...) On participe au développement, et je dirais même au développement durable* ». Ça fait trop longtemps que ça dure, en effet...

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



SELON BOLLORÉ

Les accointances de Bolloré avec le pouvoir camerounais

Sali Dairou, ancien ministre de la Fonction publique et actuellement député, est pragmatique : « *Si le groupe Bolloré s'est installé au Cameroun, c'est aussi parce que nous, Camerounais, nous avons vu notre intérêt. (...) Nous avons tiré le maximum d'avantages* ». Les Camerounais pourront chercher qui se cache derrière ce « nous »... « *Tout Camerounais de bonne foi peut témoigner que ces sociétés font le bien du pays. (...) Personne ne peut dire le contraire aujourd'hui au Cameroun* ». Diantre, il va falloir expulser du Cameroun bien des mauvaises langues, alors !

Dairou dit : « *Les Camerounais me connaissent suffisamment comme quelqu'un de rigide* ». Le connaissez-vous comme blagueur ? Car il en a de bonnes ! D'abord, quand il dit : « *J'emprunte indifféremment le train ou l'avion, car je suis sûr d'arriver à l'heure, sûr de bien dormir* ». Heu... de quelle ligne de train parlons-nous, monsieur le ministre ?

Peut-être pas du celui du Cameroun, qui semble être un pays qu'il connaît assez mal : « *Le Cameroun est un état souverain. (...) Je suis député donc représentant du peuple camerounais. (...) Nos électeurs ne nous feraient plus confiance si nous étions légers dans l'appréciation des relations qui nous unissent, tant avec la France qu'avec le groupe Bolloré* ». Et de fait, il n'est pas léger, et trouve les mots juste : « *Nous sommes dans une relation de partenariat et non de colonisateur à colonisé* ». C'est justement ce partenariat au détriment du peuple qui peut lui être reproché ! Surtout quand il précise, croyant asseoir sa crédibilité : « *Je suis membre du Bureau politique du parti au pouvoir* ».

Justement, puisqu'il est proche du pouvoir, l'avocat de France Inter lui demande ce qu'il pense des émeutes de février 2008, en citant le rapport d'Amnesty International et ses accusations d'exécutions arbitraires :

« *Moi je ne dis que ce que j'ai vu ; qu'Amnesty amène des preuves, les noms des personnes exécutées...* ». Et là nous revient en tête la phrase de Sali Hamadou, « *Nous ne pouvons pas accepter qu'on cache nos morts* »...

Un complot anti-Sarkozy !

Tout au long de ces auditions, maître Baratelli, l'avocat de Bolloré, se fera taper sur les doigts pour sa manie de poser des questions qui contiennent les réponses qu'il veut entendre : « *Pouvez-vous me confirmer que...* ». C'est vrai que les Africains sont de grands enfants, on a beau leur expliquer la stratégie à suivre, ils risquent de ne pas suivre les instructions. Dominique Lafont, le directeur général de Bolloré Africa Logistic, n'a pas besoin de ça. Il se débrouille tout seul pour alimenter la thèse des médias camerounais peu crédibles (« *peut-être aurions-nous dû accepter des demandes de publicité de tel ou tel journal* » ; « *la liberté de la presse ne doit pas servir de paravent dans des menées qui ne sont pas dignes du travail de journalisme* »), et le « processus soigneusement établi » d'instrumentalisation des accusations contre Bolloré pour viser en fait, sans doute, Sarkozy himself. Lafont évoque en effet une « *affaire franco-française* » et dit avoir « *le sentiment que dans toute cette affaire, c'est pas vraiment le groupe Bolloré qu'on visait* ». Rappelons que Lafont est désormais numéro deux du groupe Bolloré, et laissons-lui le mot de la fin : « *S'il y avait Françafrique, elle s'exercerait forcément par mon biais* ».

Alice Primo

Justice d'exception, verdict attendu

La cour de Justice de la République, composée de 12 parlementaires et de 3 magistrats, et créée, rappelons-le, pour sauver les ministres impliqués dans l'affaire du sang contaminé, vient à nouveau de faire la preuve de son efficacité. Contre toute logique judiciaire, mais pas contre toute attente, Pasqua ne goûtera finalement pas aux douceurs de la détention. Il n'écope que d'un an avec sursis, sans suspension des droits électifs, pour recel d'abus de biens sociaux dans l'affaire Sofremi, et est simplement relaxé pour les dossiers Alsthom et Casino d'Annemasse. Dans cette dernière affaire, la justice ordinaire avait pourtant bien établi que Pasqua avait financé illégalement sa campagne des européennes en 1999, et son ami Michel Tomi avait été reconnu coupable de corruption. De la corruption, mais pas de corrompu : ils sont forts ces parlementaires !

A quand la fin du franc CFA ?

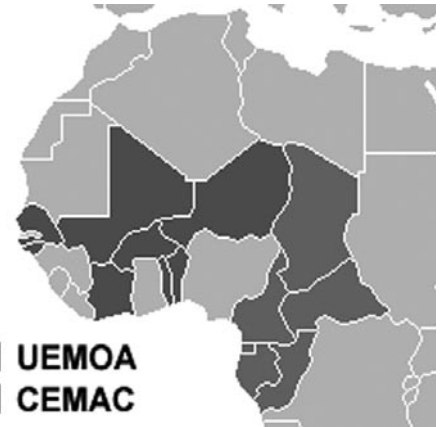
Cinquante ans après les indépendances, la politique monétaire de la zone franc reste encore du ressort de la France au profit de ses seuls intérêts. Un système monétaire qui constitue une entrave à la souveraineté des États africains alors que de plus en plus d'économistes du continent réclame sa disparition.

Tout est parti de Bangui en Centrafrique à l'issue du sommet tenu les 16 et 17 janvier qui porta l'Équato-Guinéen Lucas Abaga Nchama à la tête de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), l'institut d'émission monétaire de la Cemac (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad). Lucas Abaga Nchama remplace le Gabonais Philibert Anzembe, limogé après la révélation, en septembre 2009, du détournement entre 2004 et 2009 de 25 millions d'euros par des employés du Bureau extérieur de la Banque à Paris (BEP). La Banque de France qui avait œuvré dans les coulisses pour placer son poulain, le Gabonais Alex Barrot Chambrier n'a pu que protester vivement contre ce choix. Depuis 1973, le président de la banque était traditionnellement gabonais. La BEAC et la Banque de France sont liées par une Convention de coopération monétaire depuis le 23 novembre 1972.

8000 milliards de Francs CFA logés au Trésor français

Le retour de bâton ne s'est pas attendre. Dès février, la Banque de France a exigé, pour continuer à apporter son soutien au franc CFA et sa coopération technique à la BEAC, que le nouveau gouverneur leur présente sa feuille de route et se sépare du personnel pléthorique et coûteux. Une injonction assortie de menaces auxquelles personne ne croit tant la zone CFA est l'instrument principal de l'influence française dans cette partie du monde. L'économiste togolais, Kako Nubukpo et ex-fonctionnaire de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) estime qu'il y a près de 3 000 milliards de FCFA de la BCEAO logés au Trésor français. « La zone CEMAC (Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale) n'est pas loin d'en avoir le double, parce que c'est une zone productrice et exportatrice de pétrole. Donc si on accumule les réserves de change des deux Banques centrales de la zone franc, on n'est pas loin de 8 000 milliards de franc CFA qui ne servent finalement qu'à garantir la parité fixe. « Nous avons une monnaie qui est extrêmement forte parce qu'elle est rattachée à l'euro et l'euro fait à peu près 1,40 dollar. Nous ne pouvons pas exporter parce que nous exportons en dollar et nos intrants sont importés en euro. Donc nos hommes d'affaires, nos agriculteurs nos commerçants ont beaucoup de mal à être compétitifs à l'export » (Ouestafnews)

D'après Christine Lagarde, ministre de l'Économie, l'obligation de dépôt des avoirs des banques centrales africaines auprès du Trésor français est de 50 % pour les deux zones économiques depuis 2005 (Afrique de l'Ouest et Afrique centrale). Historiquement, l'obligation était de 65 %. A l'entendre, ce serait presque une corvée que, dans sa mansuétude, la France consent : « Ce n'est pas juste pour le plaisir d'avoir des réserves que l'on nous demande de les conserver et de les gérer en France. En contrepartie, il y a une garantie de convertibilité que l'on accepte d'honorer. Elle a joué entre 2000 et 2001, et elle a coûté 300 millions d'euros à la France » (Jeune Afrique, 3 mai). Rappelons en passant que la France comptabilise dans l'aide publique au développement une partie des « frais » liés au Franc CFA. En revanche, Christine Lagarde oublie d'être naïve quand



on évoque l'essentiel : les matières premières. Elle annonce avoir « deux objectifs économiques et financiers » à l'occasion du prochain sommet de la zone franc, initialement prévu le 20 avril à N'Djamena, mais reporté pour cause de paralysie du trafic aérien dû au nuage de cendres du volcan islandais.

« D'une part, encourager l'intégration régionale (...). D'autre part, (...) des sujets comme la stabilité des prix des matières premières (...). Nous entrons dans une période de rareté sur certaines matières premières. Dans ce contexte, je pense que les pays d'Afrique et les pays à zone monétaire stabilisée ont une carte à jouer s'ils trouvent ensemble la capacité de juguler les risques de volatilité et d'instabilité (...) » (Jeune Afrique, 3 mai).

On constate donc que Lagarde a une idée bien précise de ce qui est de l'intérêt de la France, beaucoup moins sur celui des pays de la zone Franc et généralement de l'Afrique. Interrogée sur les événements susceptibles d'amplifier ou de ralentir le retour à la croissance en Afrique, celle qui inventa la « croissance négative » fait preuve d'une vision économique de haute volée en citant d'emblée la coupe du monde de football en Afrique du Sud !

En revanche, pas un mot sur l'abandon du franc CFA qui ampute les pays de la zone d'une majeure partie de leur souveraineté ni même la solution intermédiaire qui consisterait à arrimer le franc CFA à un panier de devises.

Lagarde préfère se retrancher hypocritement sur une pseudo indépendance des États concernés qui « doivent prendre leur responsabilité » : « Ce n'est pas à la France de déterminer si le système actuel est approprié ou non. S'il faut en sortir ou pas. Cette époque est révolue ». Il n'y a qu'à demander ! Ce que fait précisément Kako Nubukpo en réclamant le retour en Afrique de l'ouest de 3 000 milliards de FCFA de la BCEAO logés au trésor français.

RDB



BURUNDI

Les élections au rabais de l'UE

A l'occasion des dernières élections communales, la mission d'observation européenne, quinze équipes de deux observateurs, pour 1 961 bureaux, se discrédite en reconnaissant « *la bonne tenue du processus de vote* » pourtant ubuesque. Un très mauvais signe pour la présidentielle de juin.

Avec quinze équipes de deux observateurs pour 1961 bureaux de vote, « *notre rôle est strictement technique. En aucun cas, il ne peut être politique* ». Tommaso Caprioglio, chef adjoint de la Mission d'observation électorale de l'Union européenne au Burundi est très sérieux. Il le faut, car le pays vient de se lancer ce mois de mai, dans un marathon de scrutins. Élections communale (24 mai), présidentielle (28 juin), législative (juillet), et collinaires (septembre), cette année est

donc le premier vrai test de la démocratie burundaise issue des accords d'Arusha : la possibilité d'une alternance.

Mais depuis cinq ans, malgré la cessation de la guerre, la dérive policière du gouvernement de Pierre Nkurunziza - leader du CNDD FDD - ancienne rébellion armée - aura à peine suffi à masquer la dramatique stagnation du pays. Incompétence, corruption sont les mots qui reviennent dans toutes les bouches. Dans la rue le sentiment le plus partagé est qu'il « *faut que cela change* ». Pour cela le pays s'est lancé tout entier dans le grand cirque démocratique, à coups de meetings, de programmes plus ou moins populistes, et de la réintégration du dernier grand parti issu du Hutu Power : le Palipehutu FNL. Il y a deux ans encore, ses militants menaient une lutte armée contre le gouvernement au nom de la « *défense du peuple hutu* », cette même « *défense* » qui conduisit le mouvement à revendiquer en 2005 le massacre de 170 réfugiés Banyamulenge du camp de Gatumba, sorte d'épilogue d'une décennie de violences et massacres.



Mais l'amnistie est ici une vraie religion, aussi Agathon Rwasa leader adulé et illuminé de la « *légitimité hutu* » peut-il désormais se produire comme la principale force d'opposition. En lice aussi, les figures immuables de la politique nationale, Uprona et Frodebu, sagement alignées derrière leurs figures tutélaires Louis Rwagasore et Melchior Ndadaye. Et puis un nouveau venu, Alexis Sinduhije, journaliste indépendant au discours résolument moderne et éloigné de toute ambiguïté communautaire.

De l'argent soudanais pour les élections

Les éléments sont sur la table et dans les mains d'une Commission électorale indépendante chargée de l'organisation des scrutins. De la campagne proprement dite, retenons surtout les démonstrations de force du FNL, aux militants surmotivés défilant des journées entières à Bujumbura et se rassemblant par groupes de 20 000 pour tenter d'apercevoir Agathon Rwasa prononcer son discours au milieu d'une protection hermétique de dix policiers en cercle autour de lui, l'impact du MSD, surprise relative, aux meetings conviviaux éclairés par le charisme d'Alexis Sinduhije, et enfin le budget énorme de la campagne du parti au pouvoir, sans commun rapport avec les autres. T-shirts, casquettes, alcool, vélos (!) distribués, les bus du CNDD FDD sont toujours allés très loin sur les collines pour rassembler des foules énormes. Dans ce pays de rumeur, s'il est bien une certitude confirmée discrètement par les ambassades, c'est que l'argent du pouvoir vient du Soudan.

Mais qu'à cela ne tienne. Jusqu'à la fermeture du vote, tout le monde semblait croire en l'objectivité du scrutin. Certes,



Alexis Sinduhije, journaliste et candidat à la prochaine présidentielle, en meeting à Bujumbura. DR, Olivier Carles

il y eut quelques faits « d'organisation » comme la distribution ubuesque de cartes électorales non triées, ou le défaut d'impression de bulletins de vote de quelques partis. Il y eut aussi le soudain report de trois jours de l'élection, annoncé la veille au soir de la date initialement prévue, mais c'est un fait : le 24 mai, le pays a massivement voté pour ses communes. Premier test de la valeur électorale de chaque parti depuis cinq ans, l'opposition croyait fermement en ses chances. Avant de se prendre une douche froide. 90%. C'est *grosso modo* le nombre de conseils remportés par le CNDD FDD sur l'ensemble du pays.

Un score soviétique rectifié

Le chiffre parle trop vite ? Il est vrai que le scrutin était observé par les mandataires de chaque parti. mais le dépouillement a eu lieu le soir, dans l'obscurité seulement éclairé par quelques bougies. Et puis le 28, sur la base de rectifications arithmétiques et sémantiques, le chiffre national est brutalement rendu « raisonnable » : 65%. Il demeure que 115 conseils sur 129 seront aux mains du président en exercice. Dès lors, à défaut de la preuve irréfutable d'une tricherie à grande échelle, il ne reste que la présomption, le doute.

En l'occurrence, le processus électoral était parfois aléatoire, manque de bulletins, présence de policiers armés près des urnes, mauvais comptes de votants, disparition de procès verbaux, etc... Mais aussi la peur, et l'expression discrète d'un ultimatum : « *Nous ou le retour à la violence...* ». Les partis de l'opposition ont aussitôt dénoncé le scrutin et réclamé une nouvelle élection. Mais plus tard la mission d'observation européenne a vite publié un communiqué reconnaissant « *la bonne tenue du processus de vote* ». Il est vrai qu'avec quinze équipes de deux observateurs, pour 1961 bureaux, dans un pays où les déplacements se comptent en heures, la Mission bénéficie d'un crédit incontestable.

Dans ce contexte, la validation du vote par l'UE endosse un rôle politique certain, n'en déplaise à M.Caprioglio. Drapé dans une légalité gracieusement accordée par l'Europe, Pierre Nkurunziza peut d'ores et déjà se frotter les mains pour la suite : avec une opposition aussi liliputienne, la seule question pour l'élection présidentielle à venir sera, pour lui, de trouver un allié pour ne tout de même pas battre un record « soviétique ». Une donne finalement assez comparable à celle du Rwanda voisin, à ceci près que cette année il n'y aura pas d'observateurs à Kigali. Même pas la peine.

Isabelle Méricourt

FRANCE AFRIQUE

D'un sommet à l'autre

Instauré en 1973 par Pompidou, les sommets France Afrique se suivent et se ressemblent pour y promouvoir de « nouveaux partenariats » ou « une meilleure gouvernance ». Le 25^e du nom à Nice n'a pas dérogé à la tradition.

En 1990, le sommet de la Baule fait parler de lui quand François Mitterrand fait le lien entre démocratie et développement. Il y déclare que l'aide française sera plus « tiède » pour les régimes autoritaires et « enthousiaste » envers ceux qui s'ouvriront à la démocratie.

En 1994, la réunion de Biarritz (Survie y organisait d'ailleurs son premier contre-sommet) intervient après deux événements majeurs : la dévaluation du franc CFA et le génocide au Rwanda, donnant lieu à de violentes critiques quant au rôle de la France dans ce pays. En 1996, Jacques Chirac succède à Mitterrand pour son premier sommet à Ouagadougou. Jacques Chirac y recycle le discours de la Baule déclarant que seule « *la bonne gouvernance* » permet un « *développement durable* ». Il soutiendra pourtant, souvent de manière caricaturale, toutes les réélections frauduleuses des dinosaures de la Françafrique, du Gabon au Togo, du Congo Brazza à Djibouti, où le juge Borrel était assassiné un an plus tôt...

En 2003, retour à Paris pour un sommet officiellement consacré aux « nouveaux partenariats entre l'Afrique et la France ». Déjà ! La rencontre, tendue, porte essentiellement sur la crise en Côte d'Ivoire.

En 2007, c'est le dernier sommet de Jacques Chirac à Cannes. Sans rire, Chirac enjoint les puissances occidentales à penser aux intérêts de l'Afrique.

Nous voilà donc, en 2010, à Nice, trois ans après l'élection de Nicolas Sarkozy. Idriss Déby, sauvé par l'armée française d'une attaque rebelle en 2008, Guelleh, Bozizé et Sassou Nguesso sont toujours au pouvoir, les fistons Eyadema et Bongo ont succédé à leur père à la suite d'élections aussi transparentes

que la communication d'une cimenterie albanaise. La Mauritanie et Madagascar subissent, en 2009, un énième coup d'Etat avec la bienveillance de Paris. Quant à Jean-Marie Bockel, il fleurit les tombes des anciens combattants après son limogeage du secrétariat d'Etat à la Coopération. Le malheureux avait souhaité l'enterrement de la Françafrique. Les conseillers officieux comme Bourgi ou affairistes comme Balkany sillonnent toujours le continent et les affaires africaines sont supervisées par le Premier ministre bis, Claude Guéant.

Mais le contexte est de plus en plus difficile alors que la dénonciation de la Françafrique gagnent les esprits.

C'est donc devenu une figure imposée : Sarkozy répète à qui veut l'entendre que l'ère des soutiens aux régimes dictatoriaux et corrompus, des chasses gardées commerciales et de la diplomatie parallèle de la France est révolue. Sarkozy a également proclamé sa volonté de rompre avec l'image d'une France pilleuse des richesses minières ou pétrolières de l'Afrique. Et si l'Élysée a beau souligner que « *le commerce avec l'Afrique n'est pas vital pour les entreprises françaises* », il se contredit aussitôt en estimant que l'Afrique et ses ressources considérables, sont « *la principale réserve de croissance de l'économie mondiale pour les décennies à venir* ». Il a d'ailleurs ouvert le sommet aux dirigeants d'entreprises aussi désintéressés par l'Afrique qu'Areva ou l'ami Bolloré.

Alors, dans une vaste opération de communication politique, Nicolas Sarkozy fait croire qu'il a modifié le casting de ce premier sommet franco-africain en invitant les poids lourds politiques du continent, l'Afrique du Sud et le Nigéria anglophone, pourtant déjà présent en 1996. Le secrétaire d'Etat à la Coopération, Alain Joyandet est hésitant : « *Nice sera le sommet du renouveau, une espèce de lancement d'une nouvelle période* ». Une « espèce » de renouveau qui a ses limites puisque le 14 juillet, il y aura un deuxième sommet, qualifié de « familial » par Sarkozy. Le naturel revenant au galop avec un tête-à-tête entre Paris et ses anciennes colonies. Au moins, on ne risque pas les déclarations ►►►

« désagréables comme celle du président sud-africain Jacob Zuma regrettant que la France octroie une forme de « reconnaissance » aux auteurs de coups d'Etat en Afrique, en ayant invité les dirigeants de Guinée et du Niger « parce que s'ils sont reconnus ici au même niveau pratiquement que les autres chefs d'Etat, cela pose un problème pour l'Afrique ».

Autre sujet délicat : la place de l'Afrique dans la « gouvernance mondiale », vieille carotte agitée depuis plus d'une décennie par la France, autoproclamée avocate de l'Afrique. Pour Sarkozy, « il faut être prêt à faire une place à l'Afrique dans la gouvernance mondiale (...) Aucun, absolument aucun des grands problèmes auxquels notre monde est confronté ne pourra trouver de solution sans la participation active du continent africain ». Pis : « Selon plusieurs diplomates africains [tanzanien et sud-africains], la discussion a été « houleuse », parfois « très dure ». Certains ont mis en cause la légitimité de la France à lancer ce débat », (AFP, 31 mai).

Enfin, Nicolas Sarkozy a évoqué aussi les crises institutionnelles en Afrique, soulignant que le « déficit de démocratie et des violations des Droits de l'homme alimentent les violences et l'instabilité ». Ça ne vous rappelle rien ?

Trafigura, enfin face à la justice !

Le procès des déchets toxiques de Trafigura a débuté le 1^{er} juin à Amsterdam. On se souvient (*Billets* n°174 et 185) que la cupidité de cette multinationale du négoce de matières premières l'avait amenée à raffiner à bord du Probo Koala des hydrocarbures hypersouffrés, pour vendre l'essence obtenue au Nigéria, avant de se débarrasser des déchets extrêmement toxiques à Abidjan.

L'impunité du trader Trafigura a déjà été monnayée à deux reprises : par l'état ivoirien en 2007 (*Billets* n°157), puis par le cabinet d'avocats londonien Leigh Day & Co en septembre dernier (*Billets* n°185). Ce cabinet, qui défendait les intérêts de 30 000 victimes ivoiriennes, se targue d'avoir obtenu 30 millions de livres sterling d'indemnisation (soit environ 1 100 euros par victime, au lieu des 100 millions de livres demandés initialement).

Mais la contrepartie fut lourde : une déclaration commune niant la dangerosité des déchets et la disparition de cette affaire du site web du cabinet. Les frais de justice demandés récemment par Leigh Day & Co à Trafigura jettent la suspicion sur son

intégrité : 105 millions de livres, dont 45 millions de livres de bonus pour avoir abouti à une indemnisation des victimes. D'autant plus que la déclaration commune permet à Trafigura de bâillonner les médias britanniques. Une députée nouvellement élue s'en est émue dans son premier discours au parlement britannique.

Mais on a bon espoir que l'impunité de Trafigura dans l'affaire des déchets prenne fin à l'issue du procès néerlandais qui s'ouvre maintenant. La justice devra s'appuyer sur la dissimulation de la véritable nature des déchets présents dans les cales du Probo Koala lors de son passage à Amsterdam et de l'illégalité de leur exportation.

Greenpeace tente d'obtenir l'ouverture d'un second procès aux Pays-Bas, dirigé contre les dirigeants de Trafigura et concernant le volet ivoirien de l'odyssée des déchets. L'ONG s'appuie entre autres sur les courriels internes de l'entreprise et sur les récentes déclarations des chauffeurs de camions-citerne ivoiriens affirmant qu'ils ont reçu de l'argent de Trafigura pour faire de faux témoignages.

Rafik Houra

Bulletin d'abonnement

Billets d'Afrique et d'ailleurs

Édité par Survie, 210, rue Saint-Martin - 75003 Paris. Tél. : 01 44 61 03 25

11 numéros par an pour tout savoir sur la face cachée de la politique de la France sur le continent africain et les jeux troubles de la «Françafrique».

Au long de ses 12 pages, *Billets d'Afrique* décortique ainsi les principaux faits de l'actualité franco-africaine pour en proposer une analyse critique originale.

NOM: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Code Postal _____ Ville _____

Tél. : _____ Fax _____

Courriel: _____

- France : 25 euros (faibles revenus: 20 euros) • Etranger et DOM : 30 €uros
- Soutien : libre, soit _____

Modalités de paiement :

- Chèque bancaire ou postal à l'ordre de Survie
 - Virement postal (CCP 500.52 K PARIS): préciser l'objet sur l'ordre de virement
- Vous pouvez également payer en douze échéances, ou par trimestre grâce au prélèvement automatique. Nous contacter.

Plus d'information sur <http://survie.org> ou à contact@survie.org

Bulletin fondé par F.-X. Verschave
Directrice de la publication: Odile Biyidi Awala.

Directeur de la rédaction: Raphaël De Benito.

Secrétaire de rédaction: Janine Sfiligoi, Anne Colliou

Comité de rédaction : Alice Primo, Sharon Courtoux, Sisulu Mandjou Sory, Raphaël Granvaud, David Mauger, Odile Tobner, Vincent Munié.

Ils ont participé à ce numéro : Souing, Rafik Houra

Abonnements: Frédéric Galerne

Coordination: O.Thimonier

Association Survie

210 rue Saint-Martin

F75003 Paris

Tél. (33 ou 0)1 44 61 03 25

Fax (33 ou 0)1 44 61 03 20

<http://survie.org>

contact@survie.org

Commission paritaire n°

0211G87632

Dépôt légal : juin 2010 - ISSN 1155-

1666 Imprimé par Imprimerie 3 A

Abonnement:

25 euros (Étranger: 30 euros) personne à faible revenu: 20 euros

